

Paris, 27 mars 2019

L'AFJE appuie le projet de Code européen des affaires

L'Association Française des Juristes d'Entreprise (AFJE) appuie le projet de Code européen des affaires, s'implique dans les travaux et souhaite fédérer les directions juridiques autour de ce projet capital pour consolider l'Union Européenne et favoriser l'expansion du marché européen.

Soutenu par la Fondation pour le droit continental et l'Association Henri Capitant, le projet de [Code européen des affaires](#), initié en 2017, vise les entreprises dans leurs rapports entre elles. Un travail colossal d'inventaire des droits des différents pays a déjà été fait qui mènera vers la codification d'un droit harmonisé au bénéfice de la compétitivité des entreprises.

Dans le cadre de sa mission pour le Ministre de l'Europe des affaires étrangères sur l'élaboration d'un code européen du droit des affaires, la députée Valérie Gomez-Bassac, a auditionné l'AFJE. *« Nous saluons cette initiative. Il est essentiel d'impliquer les juristes d'entreprise dans ces réflexions et surtout dans ce processus qui concerne les directions juridiques, premier acteur du droit des affaires dans l'entreprise »* précise Marc Mossé, Président de l'AFJE.

L'AFJE appelle de ces vœux une telle réalisation, et considère qu'une harmonisation des droits des Etats membres permettra une meilleure lisibilité et intelligibilité de la norme. *« Un code européen des affaires serait un formidable outil de sécurité juridique pour les entreprises et bénéficierait à l'attractivité du marché européen. »*

Convaincue par le bien fondé et l'avenir de ce projet, l'AFJE a proposé son soutien aux travaux en cours et organisera dans quelques jours une consultation auprès des directions juridiques avec la mise en place d'une plateforme dédiée. L'objectif est de recueillir les avis et positions des praticiens sur les avantages de la mise en place d'un Code européen des affaires.

En plus de cette consultation, un groupe de travail a été mis en place au sein de l'Association afin de suivre de près ce projet, donner des recommandations aux institutions françaises et européennes et apporter son concours aux initiatives déjà en place. L'AFJE avec ce groupe de travail se tourne également vers son réseau des directions juridiques européennes grâce à sa collaboration avec l'European Corporate Lawyer Association (ECLA) qui portera les réflexions sur ce projet auprès des associations nationales de juriste d'entreprise.

Ce groupe de travail sera animé par Marc Mossé, Président de l'AFJE et Assistant General Counsel, Senior Director Government Affairs, pour MICROSOFT Europe, Timothé Kieffer, Administrateur de l'AFJE et Directeur juridique adjoint de SNCF Réseau et Maurice Bensadoun, Administrateur de l'AFJE.